

Zizanie au synode

L'Église doit-elle toujours convier Dieu aux enterrements?

Un flyer de l'EERV promeut des cérémonies d'adieu laïques. Problème, son Législatif ne s'est jamais prononcé pour cette ouverture et l'a fait savoir rudement lors de son dernier synode.

Anne-Sylvie Sprenger
Protestinfolo

Alors que l'assemblée de l'Église évangélique réformée du canton de Vaud (EERV) touchait à sa fin, le 6 novembre, une interpellation inattendue est venue semer la zizanie. Signée par dix délégués au synode (organe délibérant), celle-ci contestait la diffusion d'un flyer – par ailleurs déjà distribué aux entreprises de pompes funèbres – présentant l'offre de l'EERV pour des services funèbres laïcs.

«À aucun moment notre espérance particulière, qui est celle de l'Évangile, ou l'ancrage dans notre

foi ne sont nommés. L'horizon revendiqué n'est que séculier», critique Dominique Kohli, délégué de l'État, en présentant cette interpellation collective. Or, rappelle-t-il, «lors de sa dernière séance, le synode s'était refusé à s'ouvrir à de telles cérémonies». L'assemblée s'était alors limitée à modifier l'article du règlement ecclésiastique qui liste les éléments liturgiques d'un service funèbre, en lui retirant son caractère contraignant. Une marge de manœuvre accordée aux ministres, à convenir au cas par cas lors des échanges avec les familles, mais qui n'était pas pour autant destinée à devenir une formule en tant que telle.

Une initiative problématique

«Cette adaptation n'a pas été débattue en synode et ne peut donc pas être mise en application en Église sans base réglementaire, poursuit le délégué. Nous demandons donc au Conseil synodal (ndlr: Exécutif) de suspendre ce papillon dans l'attente d'un vote synodal sur le sujet.»

«Cette offre ne veut pas remplacer les cérémonies traditionnelles, pour lesquelles existe d'ailleurs un autre flyer», minimise, de son côté, le conseiller synodal Laurent

«Comment tenir à la fois notre identité chrétienne tout en assumant notre vocation d'être là, accessibles, avec les hommes et les femmes de notre temps?»



Vincent Guyaz, vice-président du Conseil synodal

Zumstein. Une double posture qui n'a d'ailleurs pas manqué d'interpeller les représentants des pompes funèbres. «Nous avons été alertés directement par ces professionnels, qui ne comprenaient plus rien», rapporte le délégué Simon Buttica, directeur de l'Institut romand des sciences bibliques à l'Université de Lausanne.

Du côté des ministres, une inquiétude pratique émerge égale-

ment: «Est-ce à dire qu'en tant que pasteur je devrais automatiquement être disposée à exaucer tous les souhaits des familles?» s'interroge Florence Clerc Aegerter. «Je peux adapter le message de l'Évangile, c'est une évidence, mais je ne suis pas disposée à le brader.»

«Aucune légitimité»

Face au Conseil synodal, qui réfute vouloir laïciser les services funèbres, Simon Buttica pointe la ressemblance entre les termes du flyer incriminé et ceux mis en avant par l'Association des célébrants et officiants romands (ACOR), organisatrice de cérémonies hors institutions religieuses: «ACOR assure exactement le même produit avec les mêmes éléments de langage: «rendre hommage au défunt», «apaiser les blessures», etc.» Et d'asséner: «Nommons un chat un chat: avec ce papillon, vous avez créé des cérémonies laïques. Bien sûr, elles entrent en complément avec les autres, mais elles n'ont aucune légitimité.»

La question de fond, derrière le vif débat qui s'est ensuivi, est de sa-



Avec ce flyer distribué aux entreprises de pompes funèbres, l'EERV présente une offre de cérémonies d'adieu laïques.

ISTOCK PHOTOS

voir s'il est juste de proposer, en tant qu'Église, des cérémonies d'adieu laïques. «Comment tenir à la fois notre identité chrétienne tout en assumant notre vocation d'être là, accessibles, avec les hommes et les femmes de notre temps?» formulait déjà en juin Vincent Guyaz, vice-président du Conseil synodal. À l'heure de la sécularisation, la question divise.

La consolation, au cœur de l'Évangile

«Ce flyer essaie de noyer le poisson pour répondre au goût du jour. Il nous faut au contraire affirmer notre identité. On nous le de-

mande. On nous le reprocherait autrement», enjoint le ministre Guy Labarraque. Et Vincent Guyaz d'exprimer, au nom du Conseil synodal, qu'«on est de toute manière au centre de l'Évangile quand on est dans la consolation».

Une vision des choses qui n'a pas convaincu la majorité de l'assemblée, qui a manifesté son attachement à son ADN en soutenant l'interpellation. Cet outil du synode ne pouvant toutefois déboucher que sur «un vœu non contraignant pour le Conseil synodal», celui-ci reste libre de retirer ou non sa publication.

Au front pour sauver Mont Charmant des pelleuses

Lausanne
Un projet immobilier nécessite la démolition de quatre bâtiments dans le quartier du CHUV, dont une bâtisse du XIX^e siècle.

La mise à l'enquête publique se termine ce jeudi. Elle prévoit la démolition de quatre bâtiments à l'avenue de la Sallaz à Lausanne, surplombant l'Hôpital Nestlé du CHUV. À la place, le promoteur envisage de construire un immeuble moderne, une perspective que refuse le Mouvement pour la défense de Lausanne (MDL). Il a fait opposition au projet afin de sauver Mont Charmant des pelleuses, une honorable bâtisse du milieu du XIX^e siècle.

«Mont Charmant est l'une des plus vieilles maisons de ce quartier encore debout, car tout le reste a été détruit pour le CHUV, comme Mont Paisible qui était en dessous», explique François Mercanton, le président du MDL. Il estime qu'il existe une exigence urbanistique logique que de veiller à une conservation de l'esprit de ce petit bout de quartier déjà «fortement mis à mal» après des années de densification hospitalière présentant tous les styles possibles, notamment avec la construction sur cette même ave-

nue de l'Hôtel des Patients. «Sans parler d'une nouvelle disparition d'une zone riche en verdure», ajoute-t-il.

42 logements plein sud

Aucune évaluation patrimoniale n'a été faite sur les maisons promises à la démolition. Selon le MDL, Mont Charmant mériterait une note 3 ou 4. Quant à la petite maison annexe, ancien atelier de couture, elle marquerait une page historique et ne serait pas dénuée d'intérêt de par sa forme et son emplacement. «Ce petit bout de paradis tranquille, témoin de la diversité des constructions lausannoises, fait partie des quelques endroits qui se cachent encore tant bien que mal de-ci de-là. Mais malheureusement cela ne les empêche pas d'attiser l'appétit vorace des promoteurs sous le couvert de la densification», estime François Mercanton. Et le MDL de demander à la Municipalité de Lausanne de ne pas délivrer de permis de construire.

Le projet prévoit un immeuble de 20,5 m de haut, avec 42 logements et 126 m² de panneaux solaires sur une toiture végétalisée. Dans son dossier de présentation, le promoteur assure que la végétalisation de la parcelle, exposée plein sud, contribuera au rafraîchissement urbain.

Laurent Antonoff



La villa Mont Charmant doit laisser sa place à un immeuble moderne de 42 logements. CHRISTIAN BRUN

Ensemble à Gauche lance cinq candidats

Conseil d'État
La coalition de la gauche radicale présente sa liste. Son allié au Grand Conseil, le POP, aura ses propres candidats.

La gauche de la gauche ne fait pas front commun pour l'élection au Conseil d'État de mars prochain. Cette échéance permettra à la coalition Ensemble à Gauche (EàG), d'une part, et au Parti ouvrier populaire (POP), d'autre part, d'afficher séparément leurs têtes de liste dans le but de se maintenir au Grand Conseil, où leur groupe commun compte actuellement sept élus.

Quatre arrondissements

EàG, qui regroupe SolidaritéS, Solidarité & Écologie et Décroissance Alternatives, lance cinq candidats. Le POP, lui, dévoilera sa liste début décembre. On en saura plus sur la collaboration pour les élections au Grand Conseil. EàG se dit en mesure de présenter des listes dans quatre arrondissements: Lausanne, Ouest lausannois, Riviera-Chablais et Jura-Nord vaudois.

Sur sa liste de combat pour le Conseil d'État, EàG place ses trois députés actuels: Hadrien Buclin (SolidaritéS, Lausanne), Elodie Lopez (Décroissance Alternatives, Vevey) et Taraneh Aminian (Décroissance Alternatives, La Tour-de-Peilz, ex-municipale, ex-socialiste). Ils sont rejoints par Mathilde Marendaz (Solidarité & Écologie, Yverdon, conseillère communale, ex-Verts et Jeunes Verts) et Gabrielle Lima (SolidaritéS, Lausanne).

Jérôme Cachin

PUBLICITÉ

24 heures | Livre

5 saisons chez vous
Le livre monumental de Franck Giovannini
(30x30 cm, 276 pages, reliure de luxe, 3 kg) FAVRE

Franck Giovannini dirige l'un des meilleurs restaurants au monde, le célèbre Hôtel de Ville de Crissier. Sa carte est exceptionnelle à plus d'un titre puisqu'elle comporte cinq saisons, dont une supplémentaire, l'estivale, consacrée aux produits de début d'été. Ces cinq saisons font écho aux cinq années depuis l'accession de Franck Giovannini à la tête de cet établissement hors norme.

Dans ce livre, chaque plat est présenté de deux manières: en photo, tel qu'il a été servi dans le restaurant gastronomique, avec un dressage sublime et des produits parfois de luxe. Mais aussi en image et en recette dans une version adaptée qui permet de le réaliser chez soi et d'inventer sa propre magie gustative.

Je commande _____ exemplaire(s) du livre 5 saisons chez vous

au prix abonné(e) 24 heures de Fr. 90.-* au prix non abonné(e) de Fr. 100.-*

N° d'abonné(e) obligatoire _____

Nom _____ Prénom _____

Rue/N° _____

NPA/Lieu _____

Date _____ Signature _____

* TVA incluse. Frais de port en supplément pour un ou plusieurs exemplaire(s): Fr. 9.-. La commande sera directement adressée avec la facture par les Editions Favre. Ouvrage également en vente en librairies.

Commande par internet: livre.24heures.ch ou via le QR code ci-dessous

Dans la limite des stocks disponibles